



Sos mon patron me pousse à bout

Par **patriciapia13**, le **30/07/2009** à **10:56**

Bonjour,

Je suis employée depuis 2005 dans une boîte où j'ai dû effectuer double poste secrétaire et assistance sociale, au bout de 3 semaines de présence. Les tâches sont se rajoutées petit à petit suite à la démission de l'autre personne et croyant bien faire j'ai tout assumer pendant 2 ans pour le salaire d'un poste biensûr. Depuis 2007, j'étais en AT suite à une chute, l'AT est terminé, enfin consolidé avec séquelles.

Dernièrement, lors de la visite de reprise, le medecin du travail m'a déclaré inapte à ce double poste.

Je souhaite être licenciée mais le patron ne veut pas et me propose le poste initial qui réduit donc de moitié le travail;

En plus de me prouver que je me suis faite avoir sans aucune reconnaissance, je ne supporte plus l'ambiance de l'équipe qui du coup s'est détériorée; Je suis en déprime d'imaginer devoir y retourner;

Mon médecin du travail me conseille de lui répondre par lettre AR lui disant que je ne peux pas me déplacer et qu'elle me donne du télétravail à la place.

Ainsi, comme ça empêche une grande partie de mon poste, elle pense que le patron me licenciera.

J'ai peur de faire une bêtise, quelle est la meilleure solution pour être licencié au plus vite ?
Merci

Par **Visiteur**, le **01/08/2009** à **08:38**

bonjour,

[citation]J'ai peur de faire une bêtise, quelle est la meilleure solution pour être licencié au plus vite ? [/citation]

il n'y a pas de solution pour être licencié au plus vite... surtout que vous dites que votre patron ne veut pas vous licencier.

essayez de lui proposer le télétravail.. mais rien ne l'oblige à accepter.